

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'agglomération de Nevers

**Correspondant :** Mlle Elise DUQUENNE, Communauté d'agglomération de Nevers, Nevers Agglomération 124 route de Marzy CS90041, 58027 Nevers cedex, tél. : 03 86 61 81 60, télécopieur : 03 86 61 81 99, courriel : [marches@agglo-nevers.fr](mailto:marches@agglo-nevers.fr)

**Objet du marché :** Thermographie aérienne infrarouge de la communauté d'agglomération de Nevers

### **Catégorie de services**

#### **Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- L'objet du présent marché est ainsi la réactualisation et le complément de la thermographie aérienne sur le territoire de Nevers Agglomération, y compris l'accompagnement pour permettre une diffusion optimale des résultats à l'ensemble de la population et des maîtres d'ouvrages publics et privés.

Le marché prend effet à compter de sa notification, il se décompose en 3 phases :

1. survol du territoire et acquisition des données
2. analyse et restitution des données
3. transfert de compétences et accompagnement pour la communication des résultats.

Variantes : Autorisées dans la limite du respect des objectifs définis au CCTP. Il est possible de répondre directement en variante, sans offre de base.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les entreprises ayant remis les trois meilleures offres à l'issue de la première notation. Le pouvoir adjudicateur garde la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation ou de ne pas tenir compte de la négociation.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La validité du marché démarre à compter de sa notification pour une durée de 12 mois.

La prestation ne devra pas dépasser les 4 mois à l'issue de la notification du marché par Nevers Agglomération au prestataire pour les phases 1 et 2.

Le salon prévu dans l'étape 3 devrait vraisemblablement se dérouler en mars 2019 et cette étape pourra se prolonger jusqu'à l'été en fonction des échanges avec les partenaires. Dans son mémoire technique, le prestataire présentera un calendrier complet du projet.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché

**Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés**

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

#### **Autres renseignements demandés :**

- Se reporter à la 1<sup>ère</sup> partie III. 1. du document de consultation (p.6)

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 12 novembre 2018 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** PA2018-33

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15 octobre 2018

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=52451&orgAcronyme=d5t>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Nevers  
Agglomération, 124 route de Marzy - CS90041, 58027 Nevers cedex, tél. : 03 86 61 81 60, courriel :  
[marches@agglo-nevers.fr](mailto:marches@agglo-nevers.fr)